



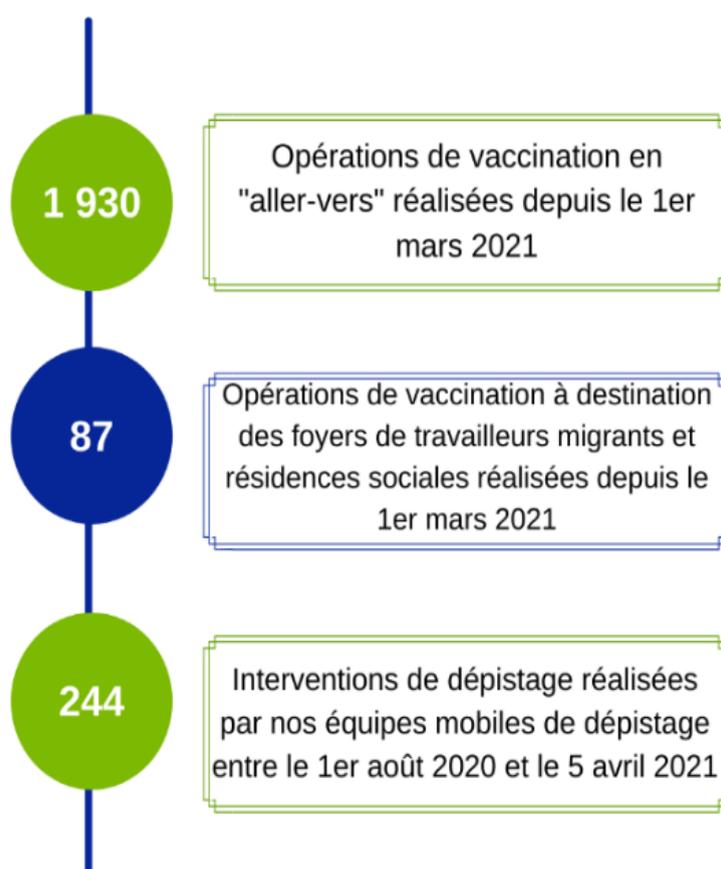
COVID
STOP ENSEMBLE

Infolettre N°25 - 21 avril 2021



S'il fallait une raison (de plus) pour lire cette lettre n° 25, ce serait celle-ci : rarement avons-nous eu sous les yeux, de façon aussi claire, ce qui se dessine dans les jours actuels. Qu'il s'agisse du rôle des médiatrices LAC ou de l'apport des outils dématérialisés, nous sommes à un moment où la lutte contre la COVID franchit une étape, en s'emparant des méthodes et des savoir-faire de la santé publique – et notamment de l'approche communautaire de la santé. Mais, en retour, les acteurs de la santé publique doivent mesurer la diversité de leur responsabilité. Il ne s'agit pas uniquement de surveiller des chiffres ou d'appliquer des décisions, mais bien d'incarner dans l'action, du matin au soir, toutes nos avancées théoriques, pratiques, numériques. Et à une échelle et avec la rapidité que dicte l'urgence : pas seulement l'urgence épidémiologique, mais aussi l'urgence sociale. Ce fin tricotage entre méthodes en santé publique, présence sur le terrain, interventions communautaires, militance, porte deux espoirs : celui d'une sortie plus rapide de la crise ; et celui d'une santé partagée, différente, où chacun, acteur de santé publique et acteur social, jouera son rôle et contribuera, de sa place et avec ses responsabilités.

Luc Ginot
Directeur de la Santé Publique



Même vacciné.e, j'applique les gestes barrières



Témoignages de deux médiatrices de la lutte anti-Covid



En Seine-et-Marne (77), deux médiatrices de lutte anti-Covid (MLAC) témoignent de leur expérience et de leur engagement au sein de ce dispositif.

Issue d'un baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne, devenir médiatrice LAC a été pour Yasmina l'opportunité de gagner en expérience dans le domaine de la santé et du social tout en participant activement dans la lutte contre la pandémie : « *Même si le métier et les missions changent, mon état d'esprit reste le même et vise l'accompagnement des personnes* » rapporte-t-elle.

Afin de devenir médiatrices LAC, toutes deux ont été formées au contact tracing (à travers une formation de la CPAM), à l'accompagnement et au prélèvement (à travers une formation du CESU 77) et au transport de liquides biologiques (à travers une formation par le GHSIF).

Les interventions qu'elles réalisent dans le cadre de ce dispositif se situent essentiellement dans des lieux collectifs, à l'origine de potentiels clusters (marchés, lieux de vie...). Lors de ces opérations, les médiateurs et médiatrices tournent sur 4 postes à savoir l'accueil des personnes, les prélèvements, l'analyse des prélèvements et le rendu de résultats (avec une phase de contact tracing si le résultat est positif) : « *Sur chaque poste nous sommes amenés à orienter, encourager, accompagner et rassurer tout en faisant de la prévention et du rappel des gestes barrières. La difficulté qui se pose le plus souvent est la barrière de la langue. Nous pouvons tout de même accomplir nos missions car nous sommes quasiment toutes bilingues.* »

Pour Sandra, le contexte actuel est celui d'une lassitude autour de la situation sanitaire et notamment un blocage des populations face aux discours sur les gestes barrières et le virus, malgré la peur. C'est, pour elle, justement là la plus-value des médiateurs LAC : « *Nous pouvons faire passer des messages en direct, là où d'autres canaux d'information ne le peuvent plus.* »

Focus : Dans les gestes barrières, pensez à l'aération !

Alors que le virus se transmet principalement par l'air, la ventilation n'est que trop peu souvent appliquée. Il est important de mettre l'accent sur ce geste simple, en particulier dans les centres de soins, les lieux de travail ou encore les écoles : ouvrez les fenêtres. Il est désormais prouvé que le virus se transmet principalement d'une personne à une autre par inhalation et à une distance relativement courte, de sorte que l'on est bien plus susceptible d'être infecté dans une pièce où les fenêtres ne peuvent pas s'ouvrir ou qui ne dispose pas d'un système de ventilation. Sans renouvellement de l'air, les petites particules exhalées par les personnes infectées peuvent rester en suspension dans l'air plusieurs heures et représentent une voie importante de transmission.



Outils numériques pour favoriser le dialogue avec les publics allophones les plus en difficulté

Face à des professionnels du secteur sanitaire, social ou médico-social souvent démunis quand ils doivent traduire des informations et recommandations pour des populations étrangères, des offres numériques ont vu le jour permettant de faciliter la diffusion de messages dans plusieurs langues. En effet, sur le terrain, à part des gestes mimés, des illustrations ou des schémas, les professionnels n'ont bien souvent pas d'autres choix que de faire appel à des interprètes. Mais ils ne sont pas suffisamment nombreux et la possibilité de recourir à leurs services demeure peu accessible financièrement. Les outils numériques disponibles en ligne ont donc leur intérêt, mais il faut savoir

identifier leurs atouts et leurs limites pour les utiliser avec efficacité.

Nous avons identifié deux grandes catégories d'outils :

- Des **applications gratuites pour téléphone mobile qui proposent un vocabulaire médical de base**, des tournures de phrases préenregistrées dans différentes langues. A titre d'exemples : [MédiGlotte](#) ; [Traducmed](#) (avec une rubrique Covid) ; [TraLELHo](#) (Secteur hospitalier) ; [MediPicto](#) (Secteur Hospitalier, permet de dialoguer à l'aide de pictogrammes, de poser des questions en 16 langues).

Un outil à part, [Avec-toi](#), élaboré par des associations franciliennes (Fondation Léonie Chaptal, Ensemble pour le développement humain, Croix Rouge Française, Institut Renaudot – Appui ARS Ile-de-France et Conseil départemental du Val d'Oise) dans le cadre d'une dynamique de co-construction avec les bénéficiaires, permet d'accéder à plus de 300 messages préenregistrés en 8 langues et à une illustration très détaillée sur la sensibilisation aux gestes barrières.

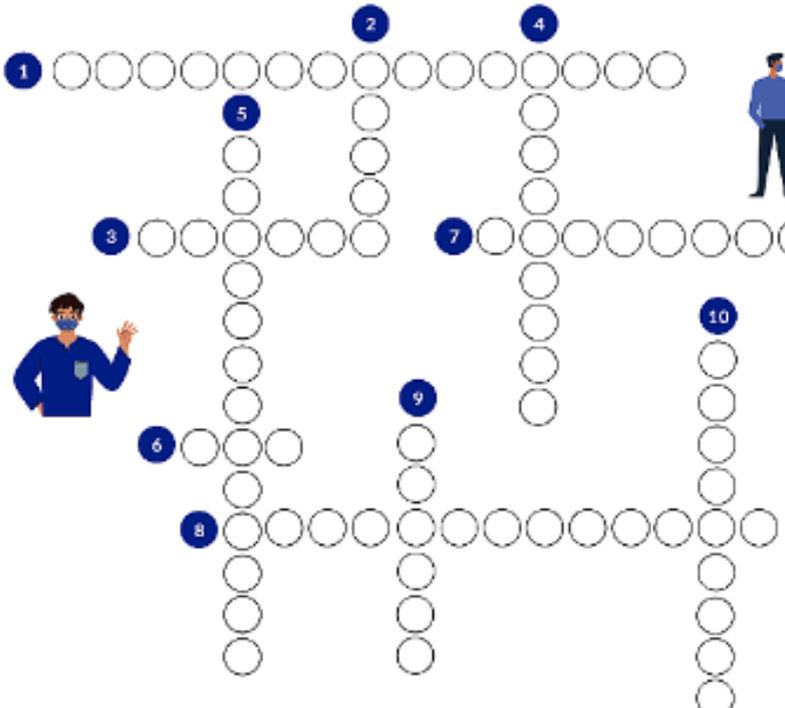
- Des **applications de traduction instantanée** : Google translate ; iTranslate ; DeepL Traducteur... Elles sont utiles pour traduire instantanément des mots, des informations courtes en différentes langues, et peuvent ainsi permettre de prendre un premier contact pour faire de la prévention. Mais elles ne peuvent apporter de réponse adaptée, notamment en matière de littérature en santé, à la grande diversité des situations rencontrées par certaines catégories de populations.

Testez-vous sur les gestes barrières !

Seul.e.s, tentez de remplir ces mots-croisés sur les gestes barrières en moins de 2 minutes.



MOTS CROISÉS SUR LES GESTES BARRIÈRES



- 1 Solution avec laquelle il est conseillé de se laver les mains fréquemment (Gel...).
- 2 Partie du corps avec laquelle il faut se couvrir la bouche en cas de toux ou d'éternuement.
- 3 Il est obligatoire dans un certain nombre de lieux publics et permet, s'il est bien mis, de limiter les contaminations.
- 4 Mesure qui consiste à rester chez soi lorsque l'on est contaminé ou contact à risque.
- 5 Posture consistant à se tenir à plus de 2 mètres d'une personne : "... physique".
- 6 Nombre de personnes maximum que je peux rencontrer en même temps afin de limiter mes risques de contamination.
- 7 Pratique qui permet de renouveler l'air dans une pièce, à réaliser quelques minutes toutes les heures.
- 8 Application numérique qui permet d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19.
- 9 Durée d'utilisation (en heure) d'un masque
- 10 Adjectif qualifiant tous ces gestes qui permettent de freiner la propagation du virus.

La vaccination en trois questions.

- **Où en est-on de la vaccination en Ile-de-France aujourd'hui ?**

Au 13 avril 2021, plus de 2,3 millions d'injections ont été réalisées, dont 1,73 million de primo-injections. La couverture vaccinale de la population francilienne s'élève à 14,10% (4,8% concernant les personnes ayant reçues deux doses). Plus de 555 000 personnes âgées de plus de 75 ans ont reçu au moins une dose, soit 65% de la population cible, et près de 275 000 personnes entre 70 et 74 ans ont reçu au moins une dose, environ 58% de la cible.

- **Qui peut prétendre à la vaccination ?**

> De manière générale, tous les professionnels du secteur sanitaire et médico-social sont éligibles à la vaccination ainsi que toute personne de plus de 55 ans, mais avec des schémas vaccinaux différents selon l'âge.

> Les personnes âgées de 50 à 54 ans avec comorbidités peuvent également se faire vacciner.

> Enfin, les personnes présentant des pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave de la maladie peuvent se faire vacciner, tout comme les personnes en situation de handicap hébergées ainsi que les femmes enceintes, avec ou sans comorbidités, et ce à partir du deuxième trimestre de la grossesse.

Les personnes ayant déjà contractées la Covid-19 et répondant aux critères d'éligibilité peuvent se faire vacciner au minimum 3 mois après leur infection. Par ailleurs, certaines professions (professeurs des écoles, collèges, lycées, professionnels de la petite enfance, policiers et gendarmes, surveillants pénitentiaires, agents spécialisés des écoles maternelles et accompagnants d'enfants en situation de handicap) bénéficient de créneaux dédiés pour les plus de 55 ans dans certains centres de vaccination.

- **Quelles sont les prochaines étapes ?**

Le calendrier vaccinal, tel qu'il est présenté à ce jour, prévoit un élargissement de la campagne à toutes les personnes de plus de 50 ans d'ici la mi-mai puis à toute personne majeure désirant se faire vacciner d'ici le 15 juin 2021.

VRAI ou FAUX : Bientôt le passeport vaccinal ?

FAUX- En France, le passeport vaccinal n'est pas prévu pour le moment car l'ensemble de la population n'a pas encore accès au vaccin et celui-ci n'est pas obligatoire. Des discussions sont en cours au niveau Européen. Ainsi, la Commission européenne propose l'instauration d'un « certificat vert » qui permettra aux voyageurs de pouvoir attester de leur immunité de trois manières différentes : soit en prouvant qu'ils ont bien été vaccinés, soit avec un test PCR négatif ou encore avec un test sérologique indiquant qu'ils ont récemment contracté la maladie. Hors Union Européenne néanmoins, certains pays peuvent exiger la mise en quarantaine de voyageurs étrangers non vaccinés.

Par ailleurs, l'application TousAntiCovid évolue au 20 mars 2021 avec TousAntiCovid Carnet, dont l'objectif est de créer un « carnet » numérique qui permet de stocker de manière électronique ses certificats de résultats de test (PCR et antigéniques) ainsi qu'à terme, ses certificats de vaccination. Pour l'instant, ce système est en cours d'expérimentation sur certains vols mais TousAntiCovid Carnet sera interopérable avec la norme UE et, à terme, sur les exigences internationales.

Retrouvez toutes les informations sur TousAntiCovid Carnet :

[Cliquez ici](#)

Boîte à outils

Médiateurs LAC : Retrouvez toutes les informations relatives aux médiateurs LAC sur la page [« Dispositif médiateurs de lutte anti-Covid »](#) sur site de l'ARS Ile-de-France.

Mots-croisés sur les gestes barrières : Envoyez-nous un message à notre adresse ars-idf-actions-preventions@sante.fr pour recevoir une version PDF de ces mots-croisés.

Informations relatives à la vaccination : retrouvez la liste des centres de vaccination ouverts en Ile-de-France sur le site sante.fr ainsi que le détail des personnes éligibles à la vaccination ainsi que leur schéma vaccinal sur le [site du gouvernement](#).

[Accès au calendrier 2021 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association...[Contactez-nous](#) !

Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant [ce lien](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)